

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DE CROSS-COUNTRY

DIMANCHE 13 JANVIER 2013

DIMANCHE 13 JANVIER 2013

STADE de la PLAINE
CLAMART
DE 10 H A 16 H



REGLEMENTATION GENERALE :

Ces Championnats sont ouverts à tous les athlètes titulaires d'une licence compétition dans le département des Hauts de Seine. Ceux-ci devront être licenciés au moment de leur engagement. Ils sont qualificatifs pour les Championnats Régionaux (Zone Ouest) qui se dérouleront le dimanche 27 janvier 2013 à La Basse Nautique de CERGY PONTOISE (95)

Les Championnats Départementaux de Cross-country sont régis par la même réglementation que celle du Championnat de France (voit livret hivernal 2012/2013 de la LIFA).

ENGAGEMENTS :

Ils seront **OBLIGATOIREMENT** établis suivant la procédure en vigueur (rubrique « engagé » du site Internet).

Conformément à la décision prise par le Comité Directeur du CDA92, les engagements sont gratuits à l'exception des : **Engagements pris sur place pour lesquels, il sera demandé 5 € par dossard.**

Les dossards seront remis le dimanche matin à partir de 8 h 30, au stand « **DOSSARD** ».

Jury

- Chaque club devra **obligatoirement** fournir au moins **deux officiels**.
- Remplir la **feuille de confirmation d'engagement « JURY »**.
- Les dossards ne seront remis qu'à cette condition.

Rendez-vous pour le jury : 8 h 00 auprès du Comité d'Organisation

INFORMATIONS DIVERSES :

- ◆ Le classement par équipe sera effectué en tenant compte de la place occupée à l'arrivée sans aucune défalcation. Le nombre **d'athlète retenu pour le classement d'une équipe est de 4 (quatre) pour toutes les catégories.**
- ◆ Les athlètes mutés ou étrangers, sont admis dans une équipe (art. 6 page 7 du Livret Hivernal LIFA) à raison de : **1 pour chaque épreuve.**
- ◆ Un même athlète ne pourra pas participer au **Cross Court et au Cross Long** (ceux-ci se déroulant le même jour).

SELECTION BENJAMINS DANS L'EQUIPE DES HAUTS DE SEINE :

Ces Championnats de Cross serviront de base pour la composition des équipes Benjamins et Benjamines qui porteront les couleurs des Hauts de Seine lors du **MATCH INTERDEPARTMENTAL DE CROSS** du 10 février 2013 à LISSES (91).

Ces équipes seront composées de 15 athlètes chacune.

Les modalités de sélection vous seront communiquées prochainement.

Le Comité décline toute responsabilité pour tous les dommages causés ou atteignant un athlète non licencié.

PROGRAMME

RETRAIT DES DOSSARDS A PARTIR DE 8 H 30

Horaires	Catégories	Parcours	Distances
10 h 00	Vétérans Hommes	3 noires + D + A	8 940 m
11 h 00	Éveil Athlétisme Filles	D + A	1 020 m
11 h 15	Éveil Athlétisme Garçons	D + A	1 020 m
11 h 30	Poussines	1 verte + D + A	1 500 m
11 h 45	Poussins	1 verte + D + A	1 500 m
12 h 00	Benjamines	1 jaune + D + A	1 840 m
12 h 15	Benjamins	1 jaune + D + A	1 840 m
12 h 30	Minimes Filles	1 rouge + D + A	2 460 m
12 h 50	Minimes Garçons	1 verte + 1 rouge + D + A	2 940 m
13 h 10	Cross Court Femmes + Cadettes	1 verte + 1 rouge + D + A	2 940 m
13 H 25	Cross Court Hommes	1 rouge + 1 bleue + D + A	4 200 m
14 h 00	Cadets + Juniors Femmes	1 rouge + 1 bleue + D + A	4 200 m
14 h 35	Elites Femmes + Juniors Hommes	1 rouge + 1 noire + D + A	5 100 m
15 h 05	Elites Hommes	3 noires + D + A	8 940 m

Départ : D-B 490 m

Arrivée : B-C-A 530 m

VERTE : Mini Boucle : B-C-E-N-M-B 480 m

JAUNE : Petite Boucle : B-C-E-K-L-M-B 820 m

ROUGE : Moyenne Boucle : B-C-E-F-I-J-M-B 1 440 m

BLEUE : Grande Boucle : B-C-E-F-I-J-K-L-M-B 1 740 m

NOIRE : Super Grande Boucle : B-C-E-F-G-H-I-J-K-L-M-B 2 640 m

ENGAGEMENTS

A faire avant le **8 janvier 2013** sur le site internet du CDA92 - <http://cda92.athle.org/>

Suivant la procédure en vigueur (rubrique « Engagé »)

Les engagements pris sur place seront facturés 5€

Tout athlète devra avoir une licence compétition 2013 au moment de son engagement

Comité Départemental d'Athlétisme des Hauts de Seine

Association 1901 déclarée à la Préfecture des Hauts de Seine le 27/11/1967 sous le n° 289

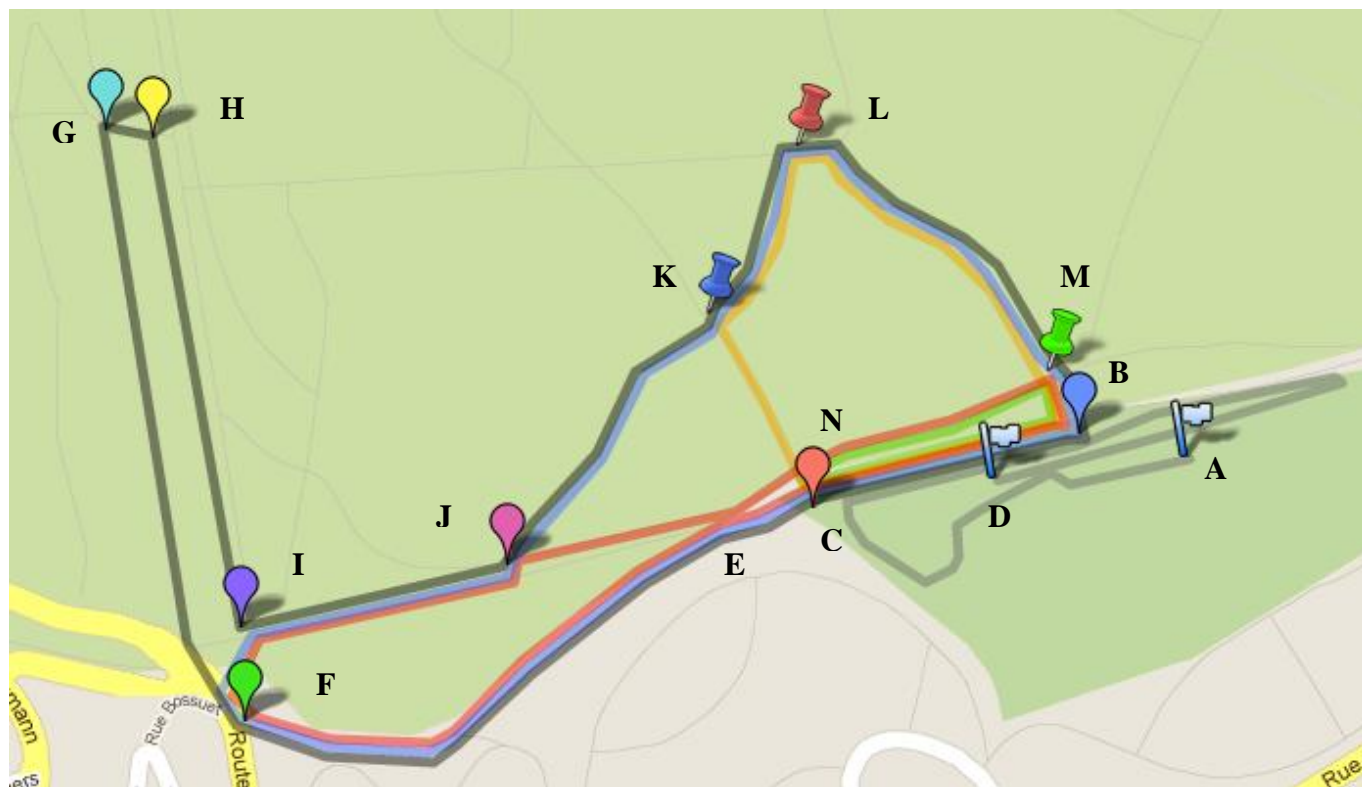
Agrément ministériel "Jeunesse et Sports" n° 92/5201

N° de SIRET 404 245 557 000 16

1, square Charles Perrault – 92350 Le Plessis Robinson – Fax : 01 46 30 545 8 / Tél. : 09 79 20 35 14

Site Internet : [HTTP://cda92.athle.org](http://cda92.athle.org) Courriel : administration.cda92@orange.f

PARCOURS



Moyens d'accès :

Stade de la Plaine à CLAMART

* PAR LA ROUTE :

VOITURES : N 906 puis D 2 avenue Claude Trebignaud , à partir de la place du Garde, prendre la route de la Mare, parking le long des allées du bois.

CARS : N 906 puis D 2 avenue Claude Trebignaud ,au carrefour Eugène Beaujard, rue de la porte de parking le long du cimetière

* PAR LES TRANSPORTS EN COMMUNS :

Bus n°295 : Départ à la Porte d'Orléans et arrêt à l'hôpital Béclère puis à pied direction stade de la Plaine à 600m.

Bus n°189 : Départ à la Porte de St Cloud et arrêt à Carrefour Eugène Beaujard ou à hôpital Béclère puis à pied direction stade de la Plaine à 300m.

Bus n°289 : Départ à la Porte de St Cloud et arrêt à Tapis Vert puis à pied direction stade de la Plaine à 600m par le bois.

Bus n°390 : Départ à la gare de Bourg la Reine et arrêt à Carrefour Eugène Beaujard ou à hôpital Béclère puis à pied direction stade de la Plaine à 300m.

Fléchage en ville : « *CROSS DEPARTEMENTAL* »